

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-et-un septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration : Madame Emilie DE BOUVER à Madame Sophie DUCCA

Convocation et affichage : 16/09/2024

Secrétaire de séance : Monsieur POLATOUCHE Antoine

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : CHAUFFERIE DU PASSAVOUR : DEVIS DE REPARTION

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la chaufferie du Passavour est en panne et qu'il n'a pas été possible de la relancer dernièrement.

La saison de chauffe approchant, il est nécessaire de la réparer.

Il présente le devis de la société HARGASSENER pour un montant de 1790.00 €HT.

La réparation consiste au remplacement des 3 vis d'extracteur du silo et pièces annexes. Pour cela il faudra vider entièrement le silo.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibéré sur ce point.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide le devis de la Société HARGASSENER d'un montant de 1790.00 €HT pour la réparation de la chaufferie au Passavour ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 23 septembre 2024

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire

Antoine POLATOUCHE

